

Pics de fréquentation : Atout France se mobilise pour favoriser un tourisme durable et des pratiques plus responsables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Afin de mieux appréhender et lisser les pics de fréquentation constatés sur certains sites touristiques particulièrement attractifs, Olivia Grégoire, ministre des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, a lancé, en juin 2023, une stratégie de Gestion des flux touristiques ambitieuse piloté par la Direction générale des Entreprises (DGE) dans le cadre du plan Destination France.
Son opérateur, Atout France, a ainsi sélectionné et soutenu les projets les plus à même de répondre à cet enjeu dans les territoires concernés et lance également en ce mois d'août une opération d'influence afin de sensibiliser les Français aux bonnes pratiques.

Une démarche pilote de meilleure gestion des flux touristiques pour 25 lauréats

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI), opéré par Atout France, a permis de sélectionner 25 lauréats particulièrement impactés par des pics de fréquentation et souhaitant les réguler afin d'améliorer la qualité d'accueil et diminuer leur impact sur les résidents, l'environnement et la biodiversité.
Les 25 lauréats vont bénéficier d'un accompagnement technique et financier durant 18 mois à hauteur de 2,2 M€ leur permettant de concevoir et d'initier de nouvelles démarches innovantes portant à la fois sur :

- **Un comptage plus précis des flux et une meilleure évaluation des impacts** générés à court et long termes : développement des observatoires existants, création de nouveaux outils digitaux de comptage et d'estimation prévisionnelle, etc.
- **Le renforcement des processus de gestion des flux touristiques en amont et in situ** : mise en place

d’applications mobiles de réservation, création de portiques, mise en œuvre d’une signalétique d’information, réaménagement des zones de parking etc. ;

- **La mise en place de formations spécifiques** à destination de tous les acteurs concernés ;
- **L’élaboration d’un plan de communication** adapté auprès des visiteurs et de la population locale : mise en place de lettres d’information, sensibilisation d’ambassadeurs de proximité, etc.

Les territoires lauréats, représentant un volume de fréquentation touristique annuelle de **plus de 60 millions de visiteurs**, sont répartis sur l’ensemble du territoire, en métropole et outre-mer, et couvrent des enjeux de gestion des flux à des échelles territoriales très variées.

Une opération de sensibilisation aux bonnes pratiques avec Jamy

En complément, Atout France lance une opération d’influence visant à sensibiliser les Français aux impacts des pics de fréquentation, aux bonnes pratiques permettant de les diminuer et aux éco-gestes à adopter pendant leurs vacances.

Pour ce faire, l’Agence fait appel à une figure bien connue du grand public. A travers différents types de contenus diffusés sur les réseaux sociaux d’Epicurieux, dont une vidéo pédagogique diffusée sur YouTube, **Jamy Gourmaud** (C’est pas sorcier, Le Monde de Jamy…) va leur donner, sur un ton ludique, toutes les clés pour adopter les bons réflexes lors de la préparation de leurs séjours et pour mieux profiter de leurs vacances.

A ses côté, Evan de Bretagne emmènera les Français à la découverte de lieux moins fréquentés, mais pourtant exceptionnels. Il n’indiquera naturellement pas leur localisation afin de les maintenir préservés, mais invitera les Français à aller par eux-mêmes à la découverte de lieux hors des sentiers battus.

Retrouvez les conseils de Jamy !

Les vidéos produites seront relayées via les réseaux sociaux d’Epicurieux comptant un total de 8 millions d’abonnés (Youtube, Facebook, TikTok, Instagram), ainsi que sur EasyVoyage via un article dédié aux bonnes pratiques à adopter pour un voyage durable en France.

Cette action de sensibilisation s’inscrit pleinement dans la stratégie menée par Atout France pour favoriser la répartition des flux touristiques à travers le territoire, tout au long de l’année, dans une approche de développement touristique plus durable. Des articles inspirants sont par ailleurs disponibles sur le site France.fr pour offrir aux visiteurs des idées de destinations alternatives et des itinéraires hors des sentiers battus.

> Pour plus d'informations : AMI Transformation Durable - Gestion des flux touristiques